



# PLAN DE FUMURE

## Notre action

Planification de la fumure de l'exploitation

## Qu'est-ce qu'une telle prestation peut vous apporter ?

- ✓ La fertilité des sols de l'exploitation est maintenue par une optimisation de la gestion et de la répartition des engrais de ferme.
- ✓ Les coûts de la fumure minérale sont optimisés en tenant compte de la situation particulière de l'exploitation (assolement, utilisation des engrais de ferme, état de fertilité des parcelles)

## Quels sont les documents remis ?

- Plan de Fumure
- Conseil personnalisé sur le choix et l'utilisation des engrais

## Quels sont les exemples de situations où une telle prestation est utile ?

- Je suis limité dans les quantités d'engrais que je peux acheter. Comment augmenter l'efficacité de mes engrais de ferme et du commerce ?
- Je souhaite utiliser un engrais à la carte en fonction de ma situation. Comment le calculer ?
- Mon Suisse-Bilanz est excédentaire en phosphore. Je souhaite justifier la situation par des analyses de sols pauvres en phosphore et l'établissement d'un plan de fumure.

## Combien ça coûte ?

Environ 1 heure en plus de l'établissement du dossier PER, au tarif horaire de la FRI <sup>(1)</sup>

*Les tarifs abonnés et non abonnés sont consultables sur le site de la FRI.*

## Quels sont les documents et informations à réunir pour faciliter le déroulement de la prestation ?

- Dossier PER

## Quelles sont les prestations voisines délivrées par la FRI ?

- Etablissement du dossier PER et bilan fourrager PLVH
- Conseil en matière de protection phytosanitaire

## Qui contacter à la FRI pour en savoir plus ?

Brieuc Lachat